

INFO FONDS



EN BREF :

- P3 SIMPLE, RAPIDE ET SÉCURITAIRE. OPTEZ POUR ACCÈS
- P3 NOUVELLE FICHE APERÇU DU FONDS
- P4 PRÈS D'UN DOLLAR SUR CINQ INVESTI DE FAÇON SOCIALEMENT RESPONSABLE AU CANADA !

FONDS 
Desjardins

Doit-on s'inquiéter lorsqu'on entend parler de possibles hausses des taux d'intérêt directeurs ?

Lorsque les économistes prévoient une augmentation éventuelle des taux d'intérêt directeurs, certains investisseurs abordent la situation avec appréhension. Ont-ils vraiment raison de réagir ainsi? Quels sont les objectifs de la Banque du Canada lorsqu'elle opte pour une augmentation des taux? Quelles sont les conséquences d'une telle décision sur les différentes catégories d'actif? Voilà quelques-uns des sujets que nous aborderons dans le présent article.

LES OBJECTIFS DES AUGMENTATIONS DE TAUX D'INTÉRÊT

La Banque du Canada a pour principale mission de gérer la politique monétaire du pays de façon à maintenir l'inflation entre 1 % et 3 % par année, avec une cible idéale de 2 %. Elle dispose pour ce faire d'un outil privilégié : les taux directeurs, qu'elle peut ajuster en fonction des objectifs poursuivis et des conditions économiques qui prévalent. Ainsi, lorsque l'économie va bien et que des poussées inflationnistes se dessinent, une augmentation des taux a généralement pour effet de limiter l'inflation. L'explication est simple : les augmentations de taux directeurs ont pour effet d'accroître les coûts de financement pour plusieurs types de prêts. Face à des emprunts plus coûteux, les consommateurs et les entreprises diminuent leur utilisation du crédit, ce qui peut entraîner une baisse de leurs dépenses et, en bout de ligne, limiter la hausse des prix.

LES HAUSSES DES TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEURS SONT-ELLES À CRAINDRE ?

Tout dépend bien sûr de l'environnement économique qui prévaut à l'annonce de ces hausses. Au moment d'écrire ces lignes, les taux directeurs se situent à un niveau historiquement bas de 1 %, et ce, depuis plusieurs mois après les trois augmentations successives annoncées à la suite de la dernière récession. Les marchés semblent optimistes quant au comportement de l'économie canadienne à moyen terme et les risques d'inflation demeurent bien réels. Dans ce contexte, les analystes voient d'un bon œil une hausse des taux directeurs, estimant que l'économie et les marchés réagiront bien à une telle mesure.

Suite à la page suivante



ÉMOTIONS ET PLACEMENTS NE FONT PAS BON MÉNAGE !

Sous le coup de l'émotion, certains investisseurs peuvent parfois avoir le réflexe de se retirer des marchés pour se réfugier dans des modes de placement plus sûrs. Comme le passé nous l'a appris, prendre une telle décision est rarement profitable.

Afin d'assurer la longévité de votre capital, notez ces quatre règles d'or :

1. Rencontrez votre conseiller de Desjardins régulièrement et, au besoin, évaluez avec lui s'il est nécessaire de revoir votre profil d'investisseur et votre stratégie de placement.
2. Gardez les yeux sur la performance à long terme de votre portefeuille.
3. Investissez régulièrement, de façon à étaler le risque dans le temps.
4. Ne prenez jamais une décision sur un coup de tête, en réaction à des événements ponctuels survenant sur les marchés.

► Pour toute question sur vos placements ou tout article de ce numéro, consultez votre conseiller de Desjardins, et, en tout temps, visitez fondsdesjardins.com.

 **Desjardins**

Coopérer pour créer l'avenir

Doit-on s'inquiéter lorsqu'on entend parler de possibles hausses des taux d'intérêt directeurs ?

(Suite de la page précédente)

LES EFFETS D'UNE HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT SUR VOS PLACEMENTS

Il est difficile de prévoir avec exactitude les effets d'une hausse des taux d'intérêt sur les diverses catégories de titres. Beaucoup d'autres facteurs entrent en ligne de compte, notamment l'importance des hausses et leur durée. De plus, comme nous l'avons constaté avec le séisme survenu au Japon le 11 mars dernier et les turbulences sociopolitiques observées au Moyen-Orient, les marchés ne sont jamais à l'abri d'événements imprévus. Néanmoins, il est possible d'anticiper la direction générale que prendront les différents placements après une hausse des taux directeurs.

► FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Les titres du marché monétaire ont un lien direct avec les taux d'intérêt. Une augmentation à court terme de ces derniers a un effet positif sur le rendement de ce type de placement, et plus l'échéance est courte, plus l'impact est immédiat.

► FONDS D'OBLIGATIONS

En ce qui concerne les titres obligataires, les effets liés à une augmentation des taux d'intérêt ne sont pas aussi prévisibles. Il serait cependant normal que les rendements soient plus modestes qu'au cours des dernières années, car une hausse des taux se traduit habituellement par une baisse des cours des obligations. Bien entendu, plusieurs autres éléments entrent dans l'équation, dont l'importance des hausses, l'échéance des titres obligataires (les titres à long terme sont plus affectés par les hausses de taux que les titres à court terme) et le type d'obligations (les obligations de sociétés sont moins affectées que les obligations gouvernementales dans un contexte économique favorable).

► FONDS D' ACTIONS

Pour ce qui est des actions, les impacts d'une hausse de taux peuvent être positifs, surtout si cette dernière survient au tout début d'un cycle de resserrement monétaire, comme ce serait le cas présentement. À la longue, toutefois, les marchés financiers pourraient anticiper qu'une telle politique freine la croissance, ce qui nuirait à la valeur des actions.

UN PORTEFEUILLE BIEN DIVERSIFIÉ, C'EST LA CLÉ !

Les spécialistes des marchés estiment que la Banque du Canada pourrait procéder à quelques hausses de ses taux directeurs au cours de la prochaine année. Loin d'être une mauvaise nouvelle, cette annonce s'appuie au contraire sur l'optimisme observé relativement à la progression de l'économie à moyen terme.

Dans ce contexte, un portefeuille bien diversifié, par exemple un portefeuille Diapason ou SociéTerre, constitue votre meilleur choix. Puisqu'un tel portefeuille est composé de différentes catégories d'actif, dont la répartition varie en fonction de votre profil d'investisseur, vous devriez profiter des effets bénéfiques d'une hausse des taux et être bien placé pour éviter de n'en subir que les conséquences négatives. En somme, vous bénéficiez d'un placement mieux équilibré, ce qui réduit le niveau de risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

Vous aimeriez en savoir plus sur la façon dont les hausses de taux d'intérêt pourraient influencer sur vos placements ? Communiquez sans tarder avec votre conseiller de Desjardins.

FOIRE AUX QUESTIONS

Q POURQUOI LA BANQUE DU CANADA ENVISAGERAIT-ELLE DE HAUSSER SES TAUX DIRECTEURS ALORS QUE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EST ENCORE AU RENDEZ-VOUS ?

R LA PRINCIPALE MISSION DE LA BANQUE DU CANADA CONSISTE À MAINTENIR L'INFLATION À UN NIVEAU RAISONNABLE, soit entre 1 % et 3 %. En période de croissance économique, les consommateurs ont tendance à augmenter leurs dépenses, ce qui a un effet à la hausse sur les prix et, en bout de ligne, sur l'inflation. Pour limiter cette dernière, le recours à une hausse des taux directeurs constitue généralement la solution à privilégier pour la banque centrale canadienne.

Q DANS QUELLE MESURE LES DIFFÉRENTS TYPES DE FONDS PEUVENT-ILS ÊTRE AFFECTÉS PAR UNE HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT ?

R DE FAÇON GÉNÉRALE, UNE HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEURS A UN EFFET POSITIF SUR LES FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE. EN CE QUI CONCERNE LES FONDS OBLIGATAIRES, ILS SONT GÉNÉRALEMENT PÉNALISÉS, puisqu'en principe, la valeur du cours des obligations diminue à la suite d'une telle mesure. Enfin, une hausse des taux peut avoir un effet positif sur les fonds d'actions, surtout lorsque la hausse survient au tout début d'un cycle de resserrement monétaire. Il convient toutefois de noter qu'il s'agit là de tendances globales et que plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte.

Q LES EFFETS D'UNE HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEURS SONT-ILS MOINS IMPORTANTS LORSQU'ON DÉTIENT UN PORTEFEUILLE BIEN DIVERSIFIÉ ?

R OUI, C'EST EFFECTIVEMENT LE CAS. UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ COMPORTE DES FONDS DE CATÉGORIES D'ACTIF VARIÉES QUI RÉAGISSENT DIFFÉREMMENT AUX HAUSSES DES TAUX D'INTÉRÊT, certaines de manière positive et d'autres de façon négative. Une bonne répartition entre les fonds du marché monétaire, les fonds d'obligations et les fonds d'actions assure donc un équilibre supérieur et permet de réduire le niveau de risque global lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

ACCÈSD

Simple, rapide et sécuritaire. OPTEZ POUR ACCÈSD

Disponible par Internet, par téléphone et par réseaux mobiles, AccèsD est l'outil par excellence de gestion de vos finances personnelles.

Adapté au mode de vie contemporain, il vous permet d'économiser temps et argent, limite vos déplacements et contribue à réduire vos frais d'utilisation de services. Paiements de factures, virements, relevés de compte, demandes en ligne, grâce à AccèsD, vous pouvez effectuer une foule de transactions dans le confort de votre foyer.

Le nom le dit : vous accédez à vos comptes en tout temps, et ce, de partout dans le monde.

VOTRE SÉCURITÉ EST NOTRE PRIORITÉ

La protection de vos renseignements personnels, ainsi que la prévention de la fraude et du vol d'identité sont au cœur de nos préoccupations.

C'est pourquoi nos plateformes informatiques, fiables et robustes, respectent les normes les plus élevées de l'industrie.

Avec AccèsD, vous pouvez effectuer vos opérations financières en toute sécurité.

VUE GLOBALE DE VOS AVOIRS

AccèsD, c'est beaucoup plus qu'un service de transactions automatisé. En effet, il vous permet d'avoir une vue d'ensemble de vos avoirs : comptes courants, financement, assurances et autres.

L'onglet Portrait financier indique la valeur nette (soit l'actif moins le passif) du patrimoine que vous confiez à Desjardins, à l'exception de vos produits d'assurance.

Vous pouvez même consulter des fiches qui vous guideront dans vos décisions de placement, en facilitant la comparaison entre vos fonds et des produits similaires.

ACCÈSD EN OFFRIRA ENCORE PLUS AUX DÉTENTEURS DE FONDS DESJARDINS !

D'ici la fin de l'année, AccèsD comptera deux nouvelles fonctionnalités qui vous intéresseront en qualité de détenteurs de Fonds Desjardins : vous pourrez investir et recevoir votre relevé de placements EN LIGNE ! De plus amples renseignements vous seront transmis à cet effet dans l'InfoFonds de septembre.

▶ INSCRIVEZ-VOUS AU SERVICE ACCÈSD GRATUITEMENT EN COMPOSANT LE 1 800 CAISSES.

NOUVELLE FICHE APERÇU DU FONDS

Toute l'information sur les Fonds Desjardins à portée de la main !

Vous donner accès à l'information la plus précise possible sur chacun des placements que nous vous proposons – voilà une préoccupation constante de toute l'équipe des Fonds Desjardins. C'est dans cette optique que nous vous présentons la fiche *Aperçu du Fonds* de chacun des Fonds Desjardins.

UNE FAÇON DE PLUS DE VOUS SIMPLIFIER LA VIE !

L'objectif du nouvel *Aperçu du Fonds* est de vous simplifier la vie en mettant à votre disposition un outil facilitant votre compréhension des fonds dans lesquels vous pouvez investir et qui composent les portefeuilles Diapason et SociéTerre.

TOUS LES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS Y FIGURENT !

De nombreux renseignements provenant de documents légaux et financiers ont été regroupés pour faire de l'*Aperçu du Fonds* un outil de référence unique. Vous y trouverez notamment la date de création du Fonds, sa composition, son rendement passé, son niveau de risque, les frais qui y sont associés, les implications fiscales et plus encore. Il comprend également un rappel de vos droits à titre d'investisseur.

VOUS VOUS Y RETROUVerez FACILEMENT !

La mise en page aérée, l'utilisation de sous-titres, la présentation sous forme de questions, le langage employé et la présence de graphiques rendent la consultation de la nouvelle fiche *Aperçu du Fonds* encore plus aisée.

▶ POUR PLUS DE DÉTAILS, RENDEZ-VOUS SUR FONDSDESJARDINS.COM

TESTEZ VOS CONNAISSANCES FINANCIÈRES

VRAI OU FAUX ?

- 1 Une augmentation des taux d'intérêt a toujours des effets négatifs sur toutes les catégories d'actif.
- 2 Les analystes et les économistes voient d'un bon œil une hausse des taux d'intérêt directeurs au cours de l'été.
- 3 En augmentant les taux d'intérêt directeurs, la Banque du Canada cherche à réduire l'inflation.

RÉPONSES 1. (Faux) 2. (Vrai) 3. (Vrai)



INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Près d'un dollar sur cinq investi de façon socialement responsable au Canada !

En 2010, les actifs totaux sous gestion qui tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) se sont élevés à près de 531 milliards \$ au Canada, ce qui représente 19 % des investissements, ou près d'un dollar sur cinq. La grosse part de ces investissements revient aux caisses de retraite (85 %), suivi des sociétés de gestion de placement (9 %), des fiducies de revenu (2,5 %) et des fonds communs de placement (2,5 %). Ces données, qui ont été publiées le 5 mai dernier par l'Association canadienne de l'investissement responsable (AIR), sont similaires à celles d'une étude réalisée deux ans plus tôt. Compte tenu de la crise financière qui a secoué les marchés en 2008 et 2009, une telle stabilité se révèle très encourageante.

UNE ÉVOLUTION REMARQUABLE

Rappelons par ailleurs que l'évolution de l'investissement socialement responsable (ISR) au Canada est remarquable. En effet, ce type d'investissement ne comptait en 2002 que pour 3 % de tous les placements traditionnels.

LES MEMBRES DESJARDINS FONT TOUTE UNE DIFFÉRENCE !

L'épargne des membres Desjardins investie de façon socialement responsable représente plus de 12 % de toute l'épargne investie dans les fonds de placement ISR au Canada. Voilà qui indique bien que vous êtes nombreux à avoir compris l'importance de faire votre part pour la protection de l'environnement et le mieux-être de la société.

UN DIALOGUE QUI FAIT BOUGER LES CHOSES !

En 2011, le programme d'engagement des entreprises du Fonds Desjardins Environnement (FDE) cible neuf sociétés du secteur de l'énergie et des matières premières, relativement à leurs impacts sur l'environnement. Voici un compte-rendu des progrès réalisés à ce jour, à la suite du dialogue mené, au nom de nos détenteurs ISR, par notre partenaire Placements NEI :

SOCIÉTÉ	PROGRÈS
TALISMAN Statut : ▲	La société a adopté une nouvelle politique internationale de relations communautaires, axée sur le principe du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), qui privilégie la reconnaissance du droit à l'autodétermination des peuples autochtones. De plus, 20 % de la rémunération de ses dirigeants est liée à la performance de l'entreprise en matière de santé et sécurité.
ENBRIDGE Statut : ▼	Les résultats des discussions ne sont pas concluants : des Premières Nations sont toujours opposées au projet d'oléoducs Gateway et le p.-d. g. de la société bénéficie d'un généreux régime de rémunération, même si le plus important déversement de pétrole de l'histoire de l'entreprise est survenu au Michigan en 2010. Placements NEI poursuit toujours ses efforts de dialogue.
TECK RESOURCES Statut : ▲	L'entreprise travaille à établir les limites d'émission de gaz à effet de serre à ne pas dépasser pour ses différents sites. Sa politique de relations avec les Premières Nations est en cours de révision et les récents développements relatifs au CLPE y seront intégrés.

LIRE LA SUITE des avancées du dialogue avec les entreprises Suncor, Crescent Point Energy, Encana, Barrick, Goldcorp et Potash, dans votre bulletin *Un monde en action*, disponible sur fondsdesjardins.com en cliquant sur l'onglet *Investissement responsable*.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? Écrivez-nous à isr@desjardins.com.

INFORMATION DISPONIBLE

fondsdesjardins.com



RÉSULTATS DE L'ASSEMBLÉE DU 17 MAI 2011

Les porteurs de parts du Fonds Desjardins Actions mondiales valeur ont approuvé la modification de l'objectif de placement du fonds, dont le nom a par la suite été changé pour celui de Fonds Desjardins Mondial de dividendes. Pour en savoir plus sur ce fonds, son objectif et son gestionnaire, rendez-vous dans la section *Nouvelles*.

FICHE APERÇU DU FONDS

Pour consulter cette nouvelle fiche, rendez-vous à la section *Documentation légale et financière* sous l'onglet *Information aux investisseurs*.

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Une *Foire aux questions* (FAQ) est maintenant disponible sous l'onglet *Conseils et stratégies*. De plus, vous trouverez un glossaire de termes souvent évoqués dans le domaine financier, dans l'encadré *Outils*, sous les onglets *Information aux investisseurs* et *Conseils et stratégies*.

DES NOUVELLES DU PANEL FONDS DESJARDINS

M. Charles Couturier, membre de la Caisse des Ramées, est l'heureux gagnant du **prix de 500 \$**, octroyé lors du concours PRÉFÉRENCES auquel participaient des membres du Panel Fonds Desjardins ayant répondu au sondage sur les préférences, entre le 5 et le 15 avril 2011. Inscrivez-vous au Panel Fonds Desjardins sur fondsdesjardins.com.

LES RENDEMENTS DES FONDS DESJARDINS ET DES PORTEFEUILLES DIAPASON ET SOCIÉTÈRE

Vous pouvez connaître les rendements au 30 juin des Fonds Desjardins, des portefeuilles Diapason et des portefeuilles SociéTerre en cliquant sur l'onglet *Produits de placement*.

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition d'actif peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds Desjardins, dans lequel le service de répartition d'actif investit, avant de faire un placement. Portefeuilles SociéTerre – Fonds Desjardins^{MC} est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.